

**COORDONNÉES**

**Siège social :**  
1 rue François Prat -86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au Vendredi : 13h30 – 17h30

**AGENDA DE LA SEMAINE**

**Samedi 16 & Dimanche 17 octobre**  
Coupe de France Masculins et Féminines  
R1 – R2 – R3  
Seniors D1 à D6  
U19R1  
U18R1 – R2  
U17D1 – D2  
U16R1  
U15R1 – D1 – D2  
U13D1 - D2 - D3  
U11  
Plateaux U7 et U9

**Mercredi 20 octobre**  
Commission Sportive  
Match de détection sélection 86 vs sélection  
79 à Benassay à 15h30

**Jeudi 21 octobre**  
Commission des Jeunes  
Commission de Discipline

**SOMMAIRE**

Partenaire ..... p. 2  
Avis aux clubs ..... p. 3  
Avis aux arbitres..... p. 13  
Avis aux éducateurs..... p. 14  
Commission Sportive ..... p. 16  
Commission des Jeunes ..... p. 22  
Commission District d'Arbitrage ... p. 31  
Commission de l'Éthique ..... p. 34  
UNAF 86 ..... p. 36  
Documents divers ..... p. 40

**PARTENAIRE DE LA SEMAINE**

**BATISport®**  
Contractant général sports loisirs  
CONSTRUCTEUR DE BÂTIMENTS SPORTIFS

**LE LABEL SENIORS EST DE RETOUR !**



**4 PROJETS**

ASSOCIATIF – SPORTIF – EDUCATIF - FORMATION

**3 NIVEAUX EXISTANTS**

ESPOIR – EXCELLENCE – ELITE

**100 000€ DE DOTATIONS**

**POULES FOOT À 8**

**PAGE 3**

**COLLOQUE**

**OMNISPORTS POUR ELLES**

**19 OCTOBRE 2021 à  
POITIERS**

**DATE À RETENIR**

*Save the Date*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DISTRICT  
SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021  
À LENCLOÎTRE**



## PARTENAIRE

### Spécialiste et constructeur de bâtiments sportifs

Découvrez nos projets de construction de bâtiments sportifs, de rénovation d'installations sportives ou encore nos projets de couverture de terrain de sport. Batisport®, bureau d'études et contractant général bâtiment peut vous proposer la réalisation de votre projet de sa conception à sa livraison.

### Une présence nationale

LES RÉALISATIONS BATISPORT DANS  
TOUTE LA FRANCE

**BATI Sport®**  
Contractant général sports loisirs  
CONSTRUCTEUR DE BÂTIMENTS SPORTIFS



### Nos dernières réalisations et actualités





## AVIS AUX CLUBS

### LE LABEL SENIORS EST DE RETOUR !



Retrouvez ci-dessous le message de Saïd ENNJMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine :

Par ce mail, j'ai le plaisir de vous annoncer que le **Label Seniors** est de retour. Je vous rappelle les objectifs de ce dispositif qui a vu le jour il y a 3 saisons : valoriser et accompagner tous les clubs, ruraux et urbains, petits et grands, départementaux et régionaux voire nationaux, pour un football accueillant, respectueux et solidaire. Il porte sur 4 projets : associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation. Plus de 100 000 € de dotations seront alloués aux clubs labellisés en fonction du nombre de clubs éligibles et en fonction du niveau obtenu. La durée de ce Label est de 3 ans. Les clubs ayant déjà postulé peuvent s'inscrire de nouveau pour augmenter le niveau du Label (3 niveaux existants : Espoir – Excellence – Elite)

N'hésitez pas à vous inscrire jusqu'au 15 décembre 2021 grâce au lien ci-dessous :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdHdZz-6oqbxr6OOGk2OrQWfFv4\\_CWyq2PIN-CHjgqnmI6mKA/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdHdZz-6oqbxr6OOGk2OrQWfFv4_CWyq2PIN-CHjgqnmI6mKA/viewform)

### UNE FORMATION DE DIRIGEANTS PROCHAINEMENT À CHÂTELLERAULT !

Une formation PFFD (Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants) aura lieu le samedi 06 novembre au club house d'Availles-en-Châtellerault de 8h30 à 12h30. Il s'agira de découvrir la méthodologie de projet.

[Cliquez ici pour télécharger la fiche d'inscription sur le site de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.](#)

### POULES CRITÉRIUM À 8

#### Poule A

ST CHRISTOPHE  
CERNAY ST GENEST  
OZON  
NEUVILLE  
AVANTON

#### Poule B

BONNES  
JARDRES  
CIVAUX  
HAIMS  
VALLÉE DU SALLERON

#### Poule C

SECOURS CATHOLIQUE  
NIEUIL L'ESPOIR  
ST MAURICE GENCAY  
BLANZAY  
SAVIGNÉ



## COLLOQUE « OMNISPORTS POUR ELLES »

LA F.F. CLUBS OMNISPORTS ORGANISE LE COLLOQUE

# OMNISPORTS POUR ELLES!

LA PLACE DES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE SPORTIVE

Gratuit ! Inscription  
QR code ou [na@ffco.org](mailto:na@ffco.org)

LE 19 OCTOBRE 2021



PASS SANITAIRE  
OBLIGATOIRE



### 9H00 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### 9H30 - OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Gérard Perreau-Bezouille, Président de la FF.Clubs Omnisports  
Léonore Moncond'huy, Maire de la ville de Poitiers  
Florence Jardin, Présidente de la Communauté Urbaine Grand-Poitiers  
Pascale Guittet, Vice-présidente du Conseil Départemental de la Vienne en charge des sports  
Philippe Lafrique, Vice-président du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en charge des sports

### 10H15 - CONFÉRENCE : ÉTATS DES LIEUX DE LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT

Muriel Faure, Chargée de mission au Ministère des sports  
Valérie Lamarche, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité  
Manuel Cotinaud, Conseiller sport à la SOJES de la Vienne  
Evelyne Ciriegi, Présidente du CROS Ile-de-France  
Angéline Étienne, Sociologue à l'université Le Mans et chercheuse (laboratoire ESO)

### 12H30 - REPAS OFFERT

### 13H30 : TABLE RONDE "MESDAMES, OSEZ PRENDRE DES RESPONSABILITÉS"

La présence des femmes dans la gouvernance des instances sportives est encore faible. Les échanges porteront sur les expériences de femmes et les leviers qui peuvent être mobilisés pour encourager des femmes à prendre des postes à responsabilité dans le sport.

Marie-Françoise Potereau, Présidente de Fémina Sport et Vice-présidente du CNOSF  
Les noms des autres intervenant.es vous seront dévoilés prochainement.

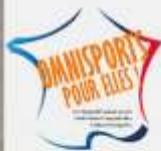
### 15H - TABLE RONDE "QUELLES ACTIONS INNOVANTES PAR ET POUR LES FEMMES ?"

Des offres de pratique, des offres d'engagement bénévole à destination spécifique des femmes existent, tout en conservant une mixité tant dans la pratique que dans les engagements bénévoles. Les échanges porteront sur des actions innovantes qui ont été mises en place pour valoriser la place des femmes.

Audrey Prieto, Championne du Monde de Lutte et Présidente de l'US métro (92)  
Les noms des autres intervenant.es vous seront dévoilés prochainement.

### 16H30 - CONCLUSIONS

Odile Chauvet, Présidente du Stade Poitevin (86)  
Christiane Coignet, Présidente du Poitiers Étudiants Club (86)



Rediffusion extraits sur

**SPORT EN FRANCE**

Lieu : Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou - salle de conférence  
18 RUE DE SALVADOR ALLENDE, 86 000 POITIERS





## DÉFIS SPORTIFS

Tous les documents concernant les défis sportifs pour la saison 2021-2022 sont disponibles sur notre site internet – documents – documents généraux – onglet Technique.

Les « Défis Sportifs » sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Les fiches résultats de ces défis sportifs sont à retourner au District **avant le 10 décembre prochain**.

## RAPPEL IMPORTANT SUR LES COORDONNEES DIFFUSABLES

À ce jour, **encore de trop nombreux clubs n'ont pas rendu les coordonnées d'un ou plusieurs membres de leur club diffusables sur notre site internet**. De ce fait, ces clubs sont injoignables au téléphone, ce qui perturbe le fonctionnement de l'astreinte arbitres et empêche certains clubs de pouvoir se contacter entre eux.

Merci aux clubs concernés de faire les démarches très rapidement.

Sur Footclubs, se rendre dans « organisation » puis « membres du club ». Cliquez sur le nom d'un membre du club. Dans le pavé « contacts », sur la droite, sélectionner le mode de diffusion « diffusables ». N'oubliez pas de valider.

Nous conseillons à ce qu'à minima, les coordonnées des membres du bureau du club soient diffusables (numéro de téléphone et adresse mail).

## TABLEAU DES MESURES SANITAIRES POUR LE SPORT – MAJ DU 30-09

### Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 30 septembre 2021

Ensemble, continuons d'appliquer les gestes barrières

LE PASS SANITAIRE	
Qu'est ce que le Pass sanitaire ?	Présenter soit : - Un schéma vaccinal complet ; - Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h ; - Un autotest réalisé sous la supervision d'un des professionnels de santé négatif de moins de 72 h ; - Un certificat de rétablissement de la Covid-19. <a href="http://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vores-questions">http://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vores-questions</a>
Qui contrôle le Pass sanitaire ?	Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité désigne les personnes habilitées à effectuer le contrôle du Pass sanitaire. Ce sont les personnes qui contrôlent habituellement l'accès ou à défaut celles qui organisent l'activité. Un registre doit mentionner les personnes en charge du contrôle. Les équipements habituellement non contrôlés (accès libre ou en autonomie) où la pratique n'est pas organisée, ne sont pas soumis au contrôle du Pass sanitaire.
PORT DU MASQUE	
ERP PA et ERP X	Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant accédé aux établissements sportifs au moyen du Pass sanitaire. Son utilisation reste une mesure barrière efficace qui est conseillée. Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral soit par décision de l'exploitant ou l'organisateur.
Espace public (y compris plages, plan d'eau et lacs)	Pas de port du masque obligatoire. Le préfet de département peut, par arrêté, le rendre obligatoire si nécessaire.

La mise en place d'un cahier de rappel s'impose dans les ERP de type X. Il permet de mettre en œuvre le « contact tracing » lorsque l'établissement a été fréquenté par une personne contaminée. Il peut être numérique en utilisant l'application TousAntiCovid (signal).  
Toutes les informations sont disponibles ici : <http://qr.code.tousanticovid.gouv.fr/>



PRATIQUANTS DE LOISIR ET DE COMPÉTITION	
Haut niveau* et professionnel * athlètes inscrits sur les listes ministérielles Élite, Sénior, Relève	Obligation du Pass sanitaire pour les sportifs qui pratiquent dans les ERP intérieurs (ERP X) et de plein air (ERP PA). Exemption* pour les compétitions et manifestations sportives (en dehors des ERP) soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation.
Mineurs de plus de 12 ans	Obligation du Pass sanitaire en ERP X et ERP PA sauf pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale organisées dans l'espace public. Pas de limitation de participants (sauf arrêté préfectoral) quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public). Toutes pratiques autorisées. Les jeunes qui auront 12 ans en cours d'année disposeront d'un délai de 2 mois pour présenter leur Pass sanitaire.
Majeurs	Obligation du Pass sanitaire en ERP X et ERP PA sauf pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale organisées dans l'espace public. Pas de limitation de participants (sauf arrêté préfectoral) quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public). Toutes pratiques autorisées.
SPORT SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE	
Mineurs et majeurs	Exemption du Pass sanitaire pour les élèves (majeurs ou mineurs) et leurs enseignants dans tous les lieux d'enseignement de l'EPS habituels : piscines, gymnases... Dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur (types de pratiques adaptés au niveau de circulation du virus).

Sont assimilés à des ERP X ou PA, les « ERP éphémères » et les « ERP par destination ».

Les ERP « éphémères » : il s'agit d'équipements assimilables à des ERP de type PA, aménagés le cas échéant dans les conditions fixées par la réglementation ERP de droit commun, qui ont vocation à être désinstallés à l'issue de l'événement. C'est un cas de figure assez classique que nous rencontrons lors d'événements sportifs pas obligatoirement soumis à déclaration et/ou autorisation.

Les ERP « par destination » : il s'agit de bâtiments, locaux ou enceintes, qui ne sont pas répertoriés comme ERP, dont la fréquentation est nécessaire à la mise en place des activités du seul public qui y accède, sans que l'activité, organisée par un établissement d'activités physiques et sportives (EAPS), ne s'y déroule forcément. Il peut s'agir d'un lieu de rendez-vous ou d'accueil, d'un lieu de stockage de matériel ou de produits.

\* Exemption non applicable si les sportifs de haut niveau ou professionnels concourent simultanément avec des sportifs amateurs. Dans ce cas le Pass sanitaire est imposé à tous.

Pour mettre en œuvre le Pass Sanitaire : <http://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions>



BÉNÉVOLES ET SALARIÉS ACCUEILLANT DU PUBLIC DANS LES ERP ET LES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS	
Mineurs et majeurs	Obligation du Pass sanitaire.
SPECTATEURS	
Équipement extérieur (ERP PA) ou ERP de plein air éphémère	Pass sanitaire obligatoire dès la 1 <sup>re</sup> personne et respect des gestes barrières. Assis : 100 % de la capacité de l'enceinte, sauf si arrêté préfectoral.
Équipement intérieur (ERP X)	Debout : distanciation physique d'un mètre.
VESTAIRES COLLECTIFS	
	Ouverts.
RESTAURATION, BUVETTE	
	Protocole Hôtel Café Restaurant (HCR) applicable.

À noter que :

- En l'absence de port du masque, et sans préjudice des règles qui le rendent obligatoire, la distanciation est portée à deux mètres
- Le port du masque est obligatoire dans les aéroports, les avions, les navires à passagers, véhicules de transport en commun, gares.





## PASS SANITAIRE & PARTICIPATION À UNE RENCONTRE : RAPPEL

COVID-19

# PASS SANITAIRE & PARTICIPATION À UNE RENCONTRE

*Applicable sur toutes les compétitions organisées par la Ligue et par tous les Districts (décision du Comité de Direction du 17 août 2021).*

**Pour pouvoir être inscrit sur la feuille de match et prendre part à la rencontre, le licencié doit impérativement présenter avant le coup d'envoi un pass sanitaire valide.**

Il est précisé qu'une telle obligation s'applique à toutes les rencontres officielles, y compris celles ayant lieu sur une installation sportive pour laquelle le contrôle du pass à l'entrée n'est pas obligatoire (stades ouverts avec plusieurs entrées).

### Vérification des Pass

Chaque équipe peut contrôler les Pass de l'équipe adverse. Cette vérification doit impérativement être faite avant la rencontre et en présence de membres des deux équipes.

#### Qui peut vérifier ?

<input checked="" type="checkbox"/>	Référent COVID	<input checked="" type="checkbox"/>	Délégué <b>officiel</b> : supervise sans contrôler !
<input checked="" type="checkbox"/>	Educateur du club	<input checked="" type="checkbox"/>	Arbitre de la rencontre

#### Quand ?

<input checked="" type="checkbox"/>	Au moment du contrôle des licences
-------------------------------------	------------------------------------

### Cas de figure possibles après vérification des Pass





## LANCEMENT DES TROPHÉES PHILIPPE SEGUIN

La 14<sup>e</sup> édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est ouverte !

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :



2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

### Chiffres-clés (depuis 2008)

- 3 400 bonnes pratiques recensées
- 224 clubs récompensés
- 758 K€ de dotation globale

### Le calendrier 2021-2022

Dépôt des candidatures du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 17 décembre 2021

Jury de sélection sur dossiers : janvier 2022

Jury d'audition des clubs : mars 2022

Cérémonie de remise des trophées : mai 2022

Vous trouverez ci-après le lien de redirection pour accéder au formulaire d'inscription aux Trophées :

<https://fondactiondufootball.wiin.io/fr>



## PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi l'État met en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.

LE **PASS'SPORT**  
C'EST QUOI ?

Une aide de  
**50 euros par enfant**  
à 3,3 millions de familles\*  
**pour financer l'inscription  
dans un club sportif**  
à la rentrée 2021

\* sous conditions de ressources

### Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

### Qui est concerné ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :  
– l'allocation de rentrée scolaire ;



- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

## Comment cela fonctionne ?

Les 3,3 millions de familles éligibles au Pass'Sport recevront durant l'été 2021 un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant.

Elles devront présenter ce courrier, entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.

Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

## Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive ;
- dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : auprès de toutes les associations sportives agréées participant au dispositif (affiliées ou non à une fédération sportive).

- [Découvrez le dossier du Pass'Sport](#)
- [Télécharger la fiche Pass'Sport pour les familles](#)
- [Télécharger la fiche Pass'Sport pour les associations](#)
- [Télécharger la FAQ Pass'Sport](#)
- [Télécharger le kit de communication](#)
- [Télécharger](#)
  - Ecole : affiche pour les parents [format A4 / format 16.9](#)
  - Collège, lycée : affiche pour les parents [format A4 / format 16.9](#)
- [Référencement préalable des associations sportives agréées non affiliées à des fédérations sportives](#)

## Comment s'engager dans le dispositif Pass'Sport ?

> Toutes **les associations et structures sportives affiliées** à une fédération agréée par le ministère chargé des Sports sont automatiquement partenaires du dispositif Pass'sport.

> Concernant **les structures sportives agréées non affiliées** à une fédération sportive et qui œuvrent dans un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville, la déclaration se fera en ligne à partir de début juillet via une plateforme dédiée Pass'Sport : « [Le compte Asso](#) ». Il suffira à l'association de suivre la procédure décrite dans la notice « [Je crée mon compte Asso](#) ».

## Comment me faire rembourser ?

### 1

L'association doit disposer d'un compte sur l'application « [Le compte Asso](#) ».

Si je n'ai pas de compte, je le crée dès cet été en suivant la notice « [Je crée mon compte Asso](#) ».



## 2

**En septembre et en octobre, je déclare sur le Compte Asso les jeunes éligibles, accueillis entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021.**

## 3

Je suis remboursé à l'automne par un tiers payeur : mon Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

Documents à retrouver sur notre site internet ou en cliquant [ICI](#).

Source : [Ministère en charge des sports](#) / [CDOS 86](#)

Contact : CDOS Vienne / +33586280010 / [vienna@franceolympique.com](mailto:vienna@franceolympique.com)

## PROTOCOLE SANITAIRE FFF

Pour faciliter leur lecture et leur exploitation, la LFNA et ses douze districts vous proposent **5 fiches synthèses** reprenant de manière didactique et plus synthétique l'impact du contrôle du Pass sanitaire dans le bon déroulement de toutes vos rencontres (matches amicaux et officiels) ainsi que vos entraînements.

Le présent message et les documents qui l'accompagnent s'adressent donc **à tous les clubs quel que soit leur niveau : Ligue et District**. Il est le reflet de la position commune adoptée par le Comité de Direction de la Ligue, les douze présidents de District compris.

Réuni la semaine dernière, le Comité de Direction de la LFNA a décidé de compléter ce travail de diffusion auprès des clubs d'un message de recommandations.

Autant le contrôle des Pass sanitaires du public accédant dans les enceintes sportives repose d'abord sur une obligation de moyens mis en œuvre lorsque cela est rendu obligatoire (ERP clôturé avec un accès exclusivement réservé aux spectateurs venant assister à la rencontre), autant **la vérification des Pass sanitaires des populations techniques et sportives** (joueurs, staffs, arbitres, dirigeants) pénétrant dans les vestiaires et sur le terrain – donc inscrits sur la FMI – est **incontournable**.

Nous serons **intransigeants vis-à-vis de tout club et toute équipe transgressant ou cherchant à contourner cette règle vitale** en tentant de laisser passer et jouer des licenciés non détenteurs d'un Pass sanitaire à jour.

Même s'il évoqué comme un cas de dernier recours, la situation numéro 3 abordée par le Comex ne doit pas se produire. Car, au final, il s'agit tout simplement d'être en adéquation avec deux principes fondamentaux :

– le respect de la règle édictée : quelle que soit son opinion personnelle – sans entrer dans des débats d'opinions qui n'ont pas leur place ici – chacun se conforme aux lois d'autant plus que nous sommes délégataires de service public et donc tributaires des décisions des pouvoirs publics et des collectivités territoriales ;



– la préservation de la santé des uns et des autres : le risque de contamination, le danger de prolifération des virus et la naissance potentielle de clusters doivent être écartés par une attitude responsable et ferme démontrant que le monde associatif sportif – en premier lieu le football – est exemplaire dans la lutte contre la crise sanitaire.

Aussi nous comptons sur votre sérieux vis-à-vis d'une situation que nous subissons tous. Nous espérons que ce rappel évident au départ sera finalement superflu dans la mesure où nous avons confiance dans votre bonne volonté et votre sens des responsabilités.

Enfin, vous pouvez en retour compter sur notre propre collaboration à travers un accompagnement permanent des salariés et une accessibilité totale des élus concernant vos interrogations. Nous ferons régulièrement le point avec vous pour mesurer et adapter si nécessaire les contraintes d'organisation.

**TÉLÉCHARGEZ LES FICHES SYNTHÈSES DU PROTOCOLE  
SANITAIRE FFF**

**TÉLÉCHARGEZ LE PROTOCOLE SANITAIRE FFF**

**TÉLÉCHARGEZ LE PV COMEX 20-08-21 (précisant le cadre  
juridique de l'application du Pass Sanitaire)**



## AVIS AUX ARBITRES

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

### DOCUMENTS DIFFUSÉS SUR LE PORTAIL DES OFFICIELS

Plusieurs documents ont été ajoutés sur le portail des officiels des arbitres :

- Annuaire des arbitres désignables à jour
- Présentation de la réunion de début de saison
- Modification des Lois du jeu saison 2021-2022 (support présentée à la réunion de début de saison et document complet édité par l'IFAB)
- Aide à la rédaction d'un rapport disciplinaire

### DATES ÉCOLES D'ARBITRAGE

**VENDREDI 22 OCTOBRE – 18h45 au DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL**  
**Lien doodle envoyé par mail pour inscription**

**VENDREDI 26 NOVEMBRE – lieu à définir (secteur Poitiers Nord)**

**VENDREDI 14 JANVIER – lieu à définir (secteur Poitiers Sud)**

**VENDREDI 18 MARS – DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL**

### DATE RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE

La date retenue pour le rattrapage du test physique des arbitres départementaux qui aura lieu au complexe sportif de Saint Nicolas (156 route de Parthenay, 86000 POITIERS) est le samedi 06 novembre prochain. **RDV à 8h30 pour début des tests à 9h00.**

La convocation a été envoyé à tous les arbitres n'ayant pas réussi leur test physique à ce jour.



# AVIS AUX EDUCATEURS

## FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



### Liste des formations éducateurs dans le District 86



Type de formation	Volume	Lieu	Début	Fin	Horaires
Module U9	16H	à fixer	25/10/2021	26/10/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module U11	16H	à fixer	28/10/2021	29/10/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module U13	16H	à fixer	15/04/2022	16/04/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module U17/U19	16H	à fixer	25/04/2022	26/04/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module Seniors	16H	à fixer	11/02/2022	12/02/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module Seniors	16H	à fixer	28/04/2022	29/04/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
CFF1	32H	à fixer	14/02/2022	17/02/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
CFF2	32H	à fixer	01/11/2021	04/11/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
CFF3	32H	à fixer	01/11/2021	04/11/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module Projet associatif (Partie 1 CFF4)	16H	à fixer	29/11/2021	30/11/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module Sportif et éducatif (Partie 2 CFF4)	16H	à fixer	10/01/2022	11/01/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Formation Santé Sécurité	32H	à fixer	04/01/2022	07/01/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module Découverte GDB	16H	à fixer	15/10/2021	16/10/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Certification CFF1	8H	à fixer	23/10/2021	23/10/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Certification CFF2	8H	à fixer	25/03/2022	25/03/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Certification CFF3	8H	à fixer	11/11/2021	11/11/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Formation continue BMF/BEF	16H	à fixer	23/08/2021	24/08/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Formation continue BMF/BEF	16H	à fixer	17/12/2021	18/12/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
BP JEPS ASC Mention Foot	16H	à fixer	14/12/2021	15/12/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
BP JEPS ASC Mention Foot	16H	à fixer	18/01/2022	19/01/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
BP JEPS ASC Mention Foot	16H	à fixer	01/02/2022	02/02/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
BP JEPS ASC Mention Foot	16H	à fixer	08/03/2022	09/03/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
BP JEPS ASC Mention Foot	8H	à fixer	04/05/2022	04/05/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30

\* La restauration et l'hébergement ne sont pas assurés

[TÉLÉCHARGEZ LA VERSION PDF](#)



## BASICS

Les dernières versions des Basics sont téléchargeables sur notre site internet → Documents → Documents généraux → Jeunes.

## GUIDES DE REPRISE

Les dernières versions des guides de pratique sont téléchargeables sur notre site internet → Documents → Documents généraux → Jeunes.

## DEFIS SPORTIFS

Tous les documents concernant les défis sportifs pour la saison 2021-2022 sont disponibles sur notre site internet – documents – documents généraux – onglet Technique.

Les « Défis Sportifs » sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Les fiches résultats de ces défis sportifs sont à retourner au District **avant le 10 décembre prochain.**



# COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 13 octobre 2021  
Procès-verbal n° 07

**Présidente** Mme Maryse MOREAU  
**Présents** MM. Didier DANIEL, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC, Jean - Louis OLIVIER et François PAIREMAURE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 06 avec la modification suivante :

## CHAMPIONNAT FÉMININ U11/U13 (géré par le District 86)

**Match n° 23901793 : GJ 3 Vallées 86 (1) – Cnfc / Chauray / Echiré (1) en poule C du 02/10/21**  
Courriel du GJ 3 Vallées 86 (01/10/21 à 15h46) signalant le forfait de son équipe.  
**2<sup>ème</sup> forfait** de l'équipe du GJ 3 Vallées 86 (1) (sans déplacement de Cnfc / Chauray / Echiré (1))  
Amende de 10€ au GJ 3 Vallées 86.

\*\*\*\*\*

## DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

\*\*\*\*\*

SAISON 2021 / 2022

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Départemental 1 à 5 Seniors	J_1 : 12 septembre 2021	19 décembre 2021

SAISON 2021 - 2022 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D1		3	03/10/21	23701631	Poitiers 3 cités (1)   Verrières (1)	Coupe de France	11/11/21
D1		5	17/10/21	23701631	Poitiers 3 cités (1)   Ozon (1)	Coupe de France	09/01/22
D2	A	3	02/10/21	23701933	Loudun (1)   Vouneuil Béruges (1)	Coupe de France	11/11/21
D3	B	5	17/10/21	23703060	Beaumont St Cyr (3)   Vouillé (1)	Coupe de France	12/12/21
D4	11	B	05/12/21	23702243	Beaumont St Cyr (4)   Montamisé (2)	Occupation des terrains et des vestiaires	12/12/21 à 13h15
D5	B	2	26/09/21	23757951	Chasseneuil St Georges / La Pallu (3)   Avanton (2)	Entente tardive	28/11/21
D5	B	2	26/09/21	23757955	Les Roches la Villedieu (1)   Colombiers (1)	Accession tardive	12/12/21



SAISON 2021 - 2022 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D1		2	26/09/21	23775427	St Roman Les Melle (1)	Jaunay Marigny (1)	Coupe de France	31/10/21
Fém D1		2	26/09/21	23775429	Migné Auxances (1)	Valdivienne / Chauvigny (1)	Coupe de France	31/10/21
Fém D1		2	26/09/21	23775431	Ligugé (1)	St Cerbouille (1)	Coupe de France	31/10/21

U11/U13	A	1	25/09/21	23901758	Thouars (1)	Cerizay (1)		au plus tard le 30/10/21
U11/U13	B	3	09/10/21	23901780	Poitiers 3 cités (1)	Châtelleraut (1)		au plus tard le 30/10/21
U11/U13	D	1	25/09/21	23901806	Niort Chamois / Chauray / Eclairé (1)	Celles-Verrines (1)		au plus tard le 30/10/21
U11/U13	D	1	25/09/21	23901807	Gati-Foot (1)	Val de Boutonne / St Romans les Melle (1)		au plus tard le 30/10/21

SAISON 2021 - 2022 : MATCHS de CHALLENGE du POITOU FÉMININE REMIS							
Coupe ou Challenge	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Challenge du Poitou	1	17/10/21	24100946	Dissay (1)	Le Tallud (1)	Coupe de France	19/12/21

\*\*\*\*\*

## RAPPEL IMPORTANT

La Commission demande la plus grande vigilance :

- aux arbitres (officiels et bénévoles) au moment de compléter la feuille de match en fin de rencontre
- aux capitaines et à l'encadrement des équipes avant la signature de la feuille de match

**sur les remplacements et joueurs ou joueuses blessés**

## JOUEURS SUSPENDUS

### Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

#### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

ACG Foot Sud 86  
Adriers  
Antran  
Biard  
Cenon sur Vienne  
Chasseneuil St Georges  
Chatain  
Châtelleraut SO  
Chauvigny

Châtelleraut Portugais  
Dissay  
Jardres  
La Pallu  
Ligugé  
Lusignan  
Montmorillon  
Naintré  
Poitiers 3 cités

Poitiers Asac  
Poitiers Cep  
Smarves Iteuil  
Sommières St Romain  
St Savin St Germain  
Stade Poitevin  
Vouillé  
Vouneuil Béruges



## DEPARTEMENTAL 2

### **Match n° 23701809 : St Julien l'Ars (1) – Montmorillon (3) en poule B du 03/10/21**

Courriel du club de St Julien l'Ars (le 05/10/21 à 10h15) donnant la composition de son équipe et le score de la rencontre suite à un disfonctionnement de la tablette.

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre, M. Laurent GERMANAUD, (05/10/21 à 18h53) fournissant le score de la rencontre, la participation des joueurs remplaçants et les sanctions

Courriel du club de Montmorillon (11/10/21 à 22h10) donnant la composition de son équipe.

Feuille de match établie par la Commission

**Dossier classé.**

## DEPARTEMENTAL 4

### **Match n° 23702067 : Jaunay-Marigny (3) – Coussay (1) en poule A du 10/10/21**

Courriel du club de Jaunay-Marigny (09/10/21 à 15h23) signalant le forfait de son équipe.

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Jaunay Marigny (3) (sans déplacement de Coussay (1))

Amende de 41€ au club de Jaunay Marigny.

### **Match n° 23702335 : Nalliers (1) – Montmorillon (4) en poule C du 10/10/21**

Courriel du club de Montmorillon (09/10/21 à 14h33) signalant le forfait de son équipe.

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Montmorillon (4) (sans déplacement)

Amende de 41€ au club de Montmorillon.

## DEPARTEMENTAL 5

### **Match n° 23757838 : Sammarçolles / Mouterre Silly (1) – Beuxes (1) en poule A du 17/10/21**

Demande du club de Sammarçolles (courriel du 12/10/21 à 09h06) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

**Si la demande peut être satisfaite, les indemnités seront à la charge du club de Sammarçolles.**

### **Match n° 23757840 : Ouzilly (1) – Mirebeau (2) en poule A du 17/10/21**

Demande du club de Mirebeau (courriel du 12/10/21 à 11h50) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

**Si la demande peut être satisfaite les indemnités seront à la charge du club de Mirebeau.**

### **Match n° 23758099 : Usseau (1) – Ozon (3) en poule C du 10/10/21**

Courriel du club d'Usseau (09/10/21 à 12h18) signalant le forfait de son équipe.

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe d'Usseau I (1) (sans déplacement de l'équipe d'Ozon (3))

Amende de 31€ au club d'Usseau.

### **Match n° 23758377 : Queaux-Moussac (1) – Availles Limouzine (1) en poule E du 31/10/21**

Demande du club de Queaux-Moussac (courriel du 11/10/21 à 17h05) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

**Si la demande peut être satisfaite, les indemnités seront à la charge du club de Queaux Moussac.**

## DEPARTEMENTAL 6

### **Match n° 24015130 : Loudun / Ceaux La Roche (3) – Vellèches (1) en poule A du 10/10/21**

Courriel du club de Vellèches (09/10/21 à 10h38) signalant le forfait de son équipe.

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Vellèches (1) (sans déplacement)

Amende de 15€ au club de Vellèches.

**Match n° 24015038 : Savigny L'Evescault (2) – St Savin St Germain (3) en poule B du 10/10/21**

Courriel du club de St Savin St Germain (09/10/21 à 19h37)) signalant le forfait de son équipe.  
2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de St Savin St Germain (3) (sans déplacement)  
Amende de 15€ au club de St Savin St Germain.

**Match n° 24014949 : Smarves Iteuil (3) – Payroux Charroux Mauprévoir (3) en poule C du 10/10/21**

Courriel du club de Payroux Charroux Mauprévoir (10/10/21 à 10h55) signalant le forfait de son équipe.  
2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Payroux Charroux Mauprévoir (3) (sans déplacement)  
Amende de 15€ au club de Payroux Charroux Mauprévoir.

**CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 3****Match n° 23831157 : Vrère St Léger (1) - St Varent / Airvo (1) en poule A du 10/10/21**

Courriel du club de St Varent Pierregeay (05/10/21 à 22h00) signalant le forfait de son équipe.  
2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de St Varent / Airvo (1) (sans déplacement)  
Amende de 31€ au club de St Varent Pierregeay.

**Match n° 23831184 : Valdivienne / Chauvigny (2) - Dissay (2) en poule B du 10/10/21**

Courriel de confirmation de réserve du club de Dissay (12/10/21 à 09h44)  
Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueuses du club de Valdivienne / Chauvigny pour le motif suivant : des joueuses du club de Valdivienne / Chauvigny sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le jour même ou le lendemain.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification de la feuille de match de la rencontre : Valdivienne / Chauvigny (1) – Montmorillon (2) en Championnat Départemental 1 du 19/09/21, dernière rencontre officielle de Valdivienne / Chauvigny (1) qu'aucune joueuse inscrite sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé au dernier match de ladite équipe supérieure.

Considérant que l'équipe de **Valdivienne / Chauvigny (2) n'est pas en infraction** avec les dispositions de l'article 26.C.2 des RG de la LFNA.

**Par ces motifs dit la réserve non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.  
Les droits de réserve (38€) seront débités au club de Dissay.

**Dossier classé.**

**CHAMPIONNAT FÉMININ U11/U13 (géré par le District 86)****Match n° 23901780 : Poitiers 3 cités (1) – Châtelleraut SO (1) en poule B du 09/10/21**

Courriel du club du SO Châtelleraut (07/10/21 à 10h23) pour signaler des cas de COVID dans son effectif de joueuses U11/U13 F

La Commission accepte de reporter cette rencontre qui sera à jouer au plus tard le samedi 30/10/21.

Toutefois, le match peut être fixé un mercredi avant la fin du championnat.

Les poules pour la phase 2 seront constituées à la réunion du mercredi 27 octobre 2021. Si la rencontre se joue le 30/10/21, le résultat du match ne sera donc pas pris en compte.

**Match n° 23901792 : GJ 3 Vallées 86 (1) – La Chapelle Bâton (1) en poule C du 25/09/21**

Courriel du club de la Chapelle Bâton (05/10/21 à 23h25)

Courriel du GJ 3 Vallées 86 (08/10/21 à 15h55)

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe du GJ 3 Vallées 86 (1) (avec déplacement de l'équipe de La Chapelle Bâton (1))

Amende de 10€ au GJ 3 Vallées 86.

**Match n° 23901797 : Niort St Florent (2) – GJ 3 Vallées 86 (1) en poule C du 09/10/21**

Courriel du GJ 3 Vallées 86 (08/10/21 à 16h03) annonçant le forfait de son équipe.

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe du GJ 3 Vallées 86 (1) (sans déplacement)

Amende de 10€ au GJ 3 Vallées 86.

S'agissant du 3<sup>ème</sup> forfait, l'équipe de GJ 3 Vallées 86 est déclarée forfait général à compter de ce jour, les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.



## CHALLENGE du POITOU à 11

### Poule E :

Courriel du club de Boivre (08/10/21 à 21h00) qui souhaite retirer son équipe du challenge car celle-ci participe à la Coupe du Poitou à 8.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

### Match n° 24100946 : Dissay (1) – Le Tallud (1) en poule D du 17/10/21

En raison du match de Coupe de France : Dissay (1) – Bressuire (1), la rencontre en rubrique est reportée au dimanche 19 décembre 2021.

## CHALLENGE FUTSAL FEMININ SENIORS à 8 et à 11 - U14/U17

Le District 79 organise un challenge futsal féminin, ouvert aux équipes séniors district à 8 ou 11 de la Vienne (une équipe par club), ainsi qu'aux équipes U14/U17F.

Ce challenge se déroulera sur 2 journées en janvier, avec une journée supplémentaire de classement à une date non encore définie.

Les dates retenues : séniors F : week-end des 8/9 et 22/23 janvier 2022

U14/U17F : week-end des 15/16 et 29/30 janvier 2022

En fonction du nombre d'équipes engagées et de la disponibilité des salles, les rencontres pourront se dérouler le samedi ou le dimanche.

Les engagements sont à faire sur FOOTCLUBS avant le 23/10/2021, centre de gestion des Deux Sèvres.

Les U11/U13F devraient quant à elle participer au challenge FETIS LAHITTE, dont la gestion revient à chaque district.

## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

Match n° 24014951 : St Saviol (2) - Aslonnes (1) du 10/10/21 en en Départemental 6 poule C

## DIVERS

### Courriels des clubs de FC Boutonnais, Naintré, Ouzilly et Verrières :

Réponses par la messagerie Zimbra.

## NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISÉE

### Rencontres des 18 et 19/09/21

- Dossiers en instance :

**Féminines D3** Match n° 23831183 : Valdivienne/Chauvigny (2) – Smarves Iteuil (1) en pole B  
**Rapport FMI à fournir avant le lundi 27/09/21**

**Coupe Louis David** : Match n° 23856301 : Saulgé (1) – L'Espinasse / La Puye La Bussière (1)  
**Rapport FMI à fournir avant le lundi 27/09/21**

**Rencontres des 02 et 03/10/21**• **Dossiers en instance :**

U11-U13 F : Match n° 23901762 : Bressuire (1) – Cerizay (1) en poule A  
Rapport FMI et feuille de match non reçus.

Match n° 23901809 : Val Boutonne / St Romans (1) – Cherveux (1) en poule D  
Rapport FMI et feuille de match non reçus.

**Rencontres des 09 et 10/10/21**• **Dossiers en instance :**

Départemental 3 : Match n° 23769370 : Ingrandes / Antoigné (1) – ASM (1) en poule A  
Rapport FMI à recevoir avant le mercredi 20/10/21

U11-U13 F : Match n° 23901765 : Thouars (1) – Autize Orée (1) en poule A

**Dossier classé :**

Départemental 2 : Match n° 23701938 : Thuré Besse (1) – Availles en Châtelleraut (1) en poule A  
Rapport FMI et feuille de match reçus

Match n° 23701816 : Montmorillon (3) – Valence en Poitou (1) en poule B  
Rapport FMI et feuille de match reçus

Départemental 4 : Match n° 23702597 : La Pallu (2) – Vouneuil Béruges (2) en poule E  
Rapport FMI et feuille de match reçus

Départemental 6 : Match n° 24015131 : Coussay (2) – Sammarcolles / Mouterre Siily (2) en poule A  
Rapport FMI et feuille de match reçus

• **1<sup>er</sup> avertissement :**

U11-U13 F : Match n° 23901781 : Stade Poitevin (1) – Migné (1) en poule B

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

**Prochaine réunion : le mercredi 20/10/21 à 14h, sur convocation.**

**La présidente, Maryse MOREAU.**

**Le secrétaire, François PAIREMAURE**



# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 14 octobre 2021  
Procès-verbal n° 3

**Président** M. Philippe BARRITAULT  
**Présents** Mmes Chantal PINTAULT et Sylvie TESSERAU - M. Jean-Paul PINTAULT  
**Invitée** Mme Sandrine VERMOND  
**Excusés :** MM. Christian SAVIGNY et Mme Charlotte THEBAULT-PADELLEC

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 2 sans modification

\*\*\*\*\*

### MATCHS REMIS

#### SAISON 2020 - 2021 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U18	D1	/	1	18/09/21	23886172	Ozon (1)	Mignaloux/Nieuil/Rv (1)	Intégration tardive de Mignaloux/Nieuil/Rv (1)	30/10/21
U17/U18	D1	/	2	25/09/21	23886173	Ozon (1)	Loudun/ASM (1)	Coupe Gambardella	23/10/21
U17/U18	D1	/	2	25/09/21	23886175	Poitiers 3 Cités/Cep (1)	Montamisé/Sèvres (1)	Coupe Gambardella	23/10/21
U17/U18	D1	/	2	25/09/21	23886176	Availlies en Châtelleraut (1)	Ligugé/Sm-It/Fo (3)	Coupe Gambardella	23/10/21
U17/U18	D1	/	2	25/09/21	23886178	La Pallu/Cernay-St Genest (1)	Gj 3 Vallées 86 (1)	Coupe Gambardella	23/10/21
U17/U18	D1	/	3	02/10/21	23886179	Jaunay-Marigny (1)	Availlies en Châtelleraut (1)	Coupe Régionale U17	06/11/21
U17/U18	D1	/	3	02/10/21	23886181	Ligugé/Sm-It/Fo (3)	Poitiers 3 Cités/Cep (1)	Coupe Régionale U17	06/11/21
U17/U18	D1	/	3	02/10/21	23886182	Montamisé/Sèvres (1)	Gj VVM-Chaucigny -1)	Coupe Régionale U17	06/11/21
U17/U18	D1	/	3	02/10/21	23886183	Gj 3 Vallées 86 (1)	Ozon (1)	Coupe Gambardella	06/11/21
U17/U18	D1	/	3	02/10/21	23886184	Beaumont/Dissay (1)	La Pallu/Cernay-St Genest (1)	Coupe Régionale U17	06/11/21
U15	D2	B	3	16/10/21	24050811	Nieuil/Mignaloux/Rv (1)	St Savin/Vicq (1)		à fixer
U13	D2	A	1	18/09/21	23860067	St Benoît (1)	Neuville (1)	Intégration tardive de St Benoît	06/11/21
U13	D3	B	3	16/10/21	24050980	St Savin/Vicq (2)	Naintré (2)		20/10/21
U13	D2	B	1	18/09/21	23860114	Vouille/Latille/Vendelogne/Boivre (1)	La Pallu/Cernay-St Genest (1)	Intégration tardive de Vouille/Latille/Vendelogne/Boivre (1)	06/11/21

### U17/U18

#### **Match n° 24050723 : Châtelleraut Portugais (1) – Gj Avenir 86 (1) en Départemental 2 poule A du 09/10/21**

Suite à des saisies différentes, la Commission demande aux deux clubs de confirmer le résultat du match avant le jeudi 21 Octobre 2021.

#### **Courriel du club de Montmorillon** souhaitant engager une seconde équipe.

La Commission enregistre l'engagement tardif à compter de ce jour de l'équipe de Montmorillon (2) qui sera intégrée en poule B, cette équipe débutera la compétition le 16/10/2021 contre St Benoît (1) à 15h sur le terrain du stade de Leignes sur Fontaine.

**Compte tenu de l'engagement tardif, les résultats obtenus contre cette équipe ne seront pas**



**enregistrés. Les matchs en retard ne seront pas rattrapés.**

**Match n° 24050695 : St Benoît (1) – Valence en Poitou OC (1) en Départemental 2 poule B du 09/10/21**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Valence en Poitou OC (1) (sans déplacement)  
Amende de 10€ au club de Valence en Poitou OC.

**U15**

**Match n° 24050746 : St Benoît (1) – Buxerolles (2) en Départemental 2 poule D du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue.

Courriel du club de St Benoît indiquant que la Feuille de Match Informatisée n'a pu être correctement finalisée.

La Commission demande aux deux clubs de transmettre pour le jeudi 21 octobre 2021, la composition de leurs équipes ainsi que le résultat de la rencontre, les éventuels remplacements, blessures et sanctions disciplinaires.

**Dossier en instance.**

**Match n° 24050752: Poitiers Cep/Poitiers 3 Cités (1) - St Benoit (1) en Départemental 2 poule D du 09/10/21**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Poitiers Cep/Poitiers 3 Cités (1) (sans déplacement de St Benoît).  
Amende de 10€ au club de Poitiers Cep

\*\*\*\*\*

**Feuille de Match Informatisée**

**Match n° 23859846 : Poitiers Asac (2) – Poitiers 3 Cités (1) en Départemental 1 du 18/09/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Aucune préparation effectuée par le club de Poitiers 3 Cités.

1<sup>er</sup> avertissement à l'équipe de Poitiers 3 Cités (1)

**Dossier classé.**

\*\*\*\*\*

**Rappel : Match n° 24050831 : Ozon (1) – Mirebeau/L'Envigne (1) en Départemental 2 poule A du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 14 octobre 2021.

**Dossier en instance.**

**Match n° 24050804 : GJ 3 Vallées 86 (2) – St Savin/Vicq (1) en Départemental 2 poule B du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

Dysfonctionnement de l'application.

**Dossier classé.**

\*\*\*\*\*

**Match n° 23859861 : Poitiers ASAC (2) – Jaunay Marigny (1) en Départemental 1 du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application.

**Dossier classé.**

**Match n° 24050809: St Savin/Vicq (1) – GJ VVM Chauvigny (2) en Départemental 2 poule B du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application.

**Dossier classé.**



**Match n° 24050778 : Dissay/Beaumont (2) – Boivre/Gj Val de Vonne/Vasles (1) en Départemental 2 poule C du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
Erreur de paramétrage de l'entente.

**Dossier classé.**

**Match n° 24050780 : Vouillé/Quinçay (1) – Cissé (1) en Départemental 2 poule C du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
Non-présentation de la tablette chargée. La Commission demande la plus grande vigilance à l'équipe de Vouillé/Quinçay (1) afin que la FMI soit utilisée.  
1<sup>er</sup> avertissement à l'équipe de Vouillé/Quinçay (1).

**Dossier classé.**

**Match n° 24050751 : Migné-Auxances (1) – Buxerolles (2) en Départemental 2 poule D du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
Dysfonctionnement de l'application.

**Dossier classé.**

**Match n° 24050753: Sèvres-Montamisé (2) – Asptt/Vouneuil-Béruges (1) en Départemental 2 poule D du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
Paramétrage non effectué par l'équipe de Sèvres-Montamisé.

1<sup>er</sup> avertissement à l'équipe de Sèvres-Montamisé (2).

**Dossier classé.**

**U13**

**Match n°24050916 : Saulgé (1) – Valdivienne (1) en Départemental 3 poule D du 02/10/21**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Saulgé (1) (sans déplacement de Valdivienne).

**Match n° 24051004: La Pallu/Cernay-St Genest (2) – Châtelleraut Portugais (2) en Départemental 3 poule A du 09/10/21**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) (sans déplacement).  
Amende de 10€ au club de Châtelleraut Portugais

**Match n° 24050974 : Châtelleraut SO (4) – St Savin/Vicq (2) en Départemental 3 poule B du 09/10/21**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de St Savin/Vicq (2) (sans déplacement).  
Amende de 10€ au club de St Savin St Germain.

**Match n° 24050918 : Nieuil-Mignaloux (2) – Saulgé (1) en Départemental 3 poule D du 09/10/21**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Saulgé (1) (sans déplacement)  
Amende de 10€ au club de Saulgé

**Match n° 24050891 : Valence en Poitou OC (1) – Gj Foot Sud 86 (2) en Départemental 3 poule E du 09/10/21**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe du Gj Foot Sud 86 (2)  
Amende de 10€ au Gj Foot Sud 86

\*\*\*\*\*

**Feuille de Match Informatisée**

**Rappel : la FMI est également obligatoire pour la catégorie U13 Départemental 3.  
A compter du 9 Octobre la Commission applique l'attribution des avertissements pour les clubs qui n'utiliseront pas la FMI sauf justification.**

**Match n° 23859895 : Stade Poitevin (1) – Jaunay-Marigny (1) en Départemental 1 du 25/09/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis

Non-présentation de la tablette par le club du Stade Poitevin.

1<sup>er</sup> avertissement à l'équipe du Stade Poitevin (1)

**Dossier classé.**

**Rappel : Match n° 23860073 : Stade Poitevin (2) – Jaunay-Marigny/Chasseneuil St Georges (2) en Départemental 2 poule A du 25/09/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue Rapport FMI transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 7 octobre 2021.

**Dossier en instance.**

**Match n° 23860117 : Loudun/Sammarçolles/Nord Vienne/Asm (1) – Nieuil/Mignaloux (1) en Départemental 2 poule B du 25/09/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Paramétrage non effectué par l'équipe de Nieuil/Mignaloux (1).

1<sup>er</sup> avertissement à l'équipe de Nieuil/Mignaloux (1).

**Dossier classé.**

\*\*\*\*\*

**Match n° 24050998 : Châtelleraut Portugais (2) – L'Envigne (1) en Départemental 3 poule A du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Mauvaise utilisation de la Feuille de Match Informatisée.

La Commission demande aux deux clubs la plus grande vigilance afin que la FMI soit utilisée.

**Dossier classé.**

**Match n° 24050999 : Ozon (1) – La Pallu/Cernay-St Genest (2) en Départemental 3 poule A du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Non-présentation de la tablette par le club d'Ozon.

La Commission demande au club d'Ozon la plus grande vigilance afin que la FMI soit utilisée.

**Dossier classé.**

**Match n° 24051001 : Buxerolles (2) – Loudun/Sammarçolles/Nord Vienne/Asm (2) en Départemental 3 poule A du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

**Dossier classé.**

**Rappel : Match n° 24050944 : Migné-Auxances (2) – Poitiers 3 Cités (2) en Départemental 3 poule C du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 14 octobre 2021.

**Dossier en instance.**

**Match n° 24050945 : Buxerolles (1) – Sèvres/Montamisé (2) en Départemental 3 poule C du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

La Commission demande aux deux clubs la plus grande vigilance afin que la FMI soit utilisée.

**Dossier classé.**

**Match n° 24050916 : Saulgé (1) – Valdivienne (1) en Départemental 3 poule D du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

Forfait de l'équipe de Saulgé (1)

**Dossier classé.**



**Match n° 24050888 : Usson-L'Isle/Adriers (1) – GJ Val de Vonne (2) en Départemental 3 poule E du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
Aucun paramétrage effectué par les clubs.  
La Commission demande aux deux clubs la plus grande vigilance afin que la FMI soit utilisée.  
**Dossier classé.**

**Match n° 24050889 : Vouneuil-Béruges (1) – Valence en Poitou OC (1) en Départemental 3 poule E du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
Aucun paramétrage effectué par le club de Vouneuil-Béruges.  
La Commission demande au club de Vouneuil-Béruges la plus grande vigilance afin que la FMI soit utilisée.  
**Dossier classé.**

**Match n° 24050858 : Biard (1) – Stade Poitevin (3) en Départemental 3 poule F du 02/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
Aucun paramétrage effectué par le club de Biard.  
La Commission demande au club de Biard la plus grande vigilance afin que la FMI soit utilisée.  
**Dossier classé.**

\*\*\*\*\*

**Match n° 23859904 : Migné-Auxances (1) – Poitiers Asac (1) en Départemental 1 du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
Dysfonctionnement de l'application.  
**Dossier classé.**

**Match n° 23860086 : Neuville (1) – Fontaine/Ligugé/Smarves-Iteuil (2) en Départemental 2 poule A du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 21 octobre 2021.  
**Dossier en instance.**

**Match n° 24050975 : Naintré (2) – Dissay (2) en Départemental 3 poule B du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 21 octobre 2021.  
**Dossier en instance.**

**Match n° 24050977 : Availles en Châtellerauld (2) – GJ Avenir 86 (2) en Départemental 3 poule B du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
Paramétrage non effectué par le GJ Avenir 86.  
1<sup>er</sup> avertissement à l'équipe du GJ Avenir 86 (2).  
**Dossier classé.**

**Match n° 24050948 : GJ VVM-Chauvigny (3) – Bonneuil Matours (1) en Départemental 3 poule C du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.  
Pas de mise à disposition de la tablette par le GJ VVM-Chauvigny.  
1<sup>er</sup> avertissement à l'équipe du GJ VVM-Chauvigny (3).  
**Dossier classé.**

**Match n° 24050949 : Poitiers 3 Cités (2) – Poitiers Beaulieu FC (1) en Départemental 3 poule C du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.  
La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 21 octobre 2021.

**Dossier en instance****Match n° 24050921 : Valdivienne (1) – Montmorillon/Leignes (2) en Départemental 3 poule D du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 21 octobre 2021.

**Dossier en instance.**

**Match n° 24050890 : Vouneuil-Béruges (1) – Usson-L'Isle/Adriers (1) en Départemental 3 poule E du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Aucune préparation réalisée par l'équipe d'Usson-L'Isle/Adriers (1)

1<sup>er</sup> avertissement à l'équipe d'Usson-L'Isle/Adriers (1)

**Dossier classé.**

**Match n° 24050893 : GJ Val de Vonne (2) – Brion/cha/chat/Smg (1) en Départemental 3 poule E du 09/10/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 21 octobre 2021.

**Dossier en instance.**

<b>FESTIVAL FOOT U13 PITCH &amp; CHALLENGE DANSAC</b>
---

**1<sup>er</sup> tour : Rencontres à disputer le 23 Octobre 2021**

Rendez-vous des équipes à 13h45

Coup d'envoi des rencontres à 14h30.

Épreuve des JONGLERIES OBLIGATOIRE

Poule A	Poule B
CHATELLERAULT SO (1)	FONTAINE/LIGUGE/SMARVES-ITEUIL (1)
LOUDUN/SAMMARCOLLES/NORD VIENNE/ASM (1)	VALENCE EN POITOU OC (1)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)	VIVONNE (1)
MIREBEAU (1)	VOUNEUIL/BERUGES (1)
Poule C	Poule D
USSON L'ISLE/ADRIERS (1)	BONNEUIL MATOURS (1)
SAULGE (1)	GJ VVM-CHAUVIGNY (1)
GJ VAL DE VONNE (1)	AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)
GJ FOOT SUD 86 (1)	OZON (1)
Poule E	Poule F
NAINTRE (1)	DISSAY (1)
ANTOIGNE / THURE BESSE/ CENON (1)	BEAUMONT (1)
JAUNAY MARIGNY (1)	NEUVILLE (1)
GJ AVENIR 86 (1)	MIGNE AUXANCES (1)
Poule G	Poule H
VOUILLE / LATILLE/ VENDELOGNE/ BOIVRE (1)	BUXEROLLES (1)
L'ENVIGNE (1)	LA PALLU/CERNAY-ST GENEST (1)
QUINCAY (1)	NIEUIL/MIGNALOUX (1)
POITIERS ASAC (1)	POITIERS 3 CITES (1)



Poule I
STADE POITEVIN (1)
NOUAILLE (1)
POITIERS BEAULIEU FC (1)
CISSE (1)

Poule J
MONTMORILLON/LEIGNES (1)
ST SAVIN / VICQ (1)
VALDIVIENNE (1)
SEVRES/ MONTAMISE (1)

Poule K
ST BENOIT (1)
POITIERS CEP (1)
BIARD (1)
GJ 3 VALLEES 86 (1)

En jaune le club recevant

### CHALLENGE DANSAC

#### 1<sup>er</sup> tour : Rencontres à disputer le 23 Octobre 2021

Rendez-vous des équipes à 13h45

Coup d'envoi des rencontres à 14h30.

Épreuve des JONGLERIES OBLIGATOIRE

Poule A
CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)
CHATELLERAULT SO (2)
JAUNAY-MARIGNY/CHASSENEUIL ST GEORGES (2)
LOUDUN / NORD VIENNE/SAMMARCOLLES/ASM (2)

Poule B
BEAUMONT (2)
BUXEROLLES (2)
CHATELLERAULT SO (3)
MIREBEAU (2)

Poule C
CHATELLERAULT SO (4)
DISSAY (2)
NAINTRE (2)
NEUVILLE (2)

Poule D
FONTAINE / LIGUGE / SMARVES ITEUIL (3)
MIGNE AUXANCES (2)
POITIERS 3 CITES (2)
STADE POITEVIN (2)

Poule E
GJ VVM-CHAUVIGNY (2)
MONTMORILLON/LEIGNES (2)
NIEUIL/MIGNALOUX (2)
ST SAVIN / VICQ (2)

Poule F
GJ VAL DE VONNE (2)
MIGNE AUXANCES (3)
POITIERS ASAC (2)
VOUILLE / LATILLE/ VENDELOGNE/ BOIVRE (2)

Poule G
GJ VVM CHAUVIGNY (3)
LA PALLU/CERNAY-ST GENEST (2)
SEVRES / MONTAMISE (2)
STADE POITEVIN (3)

Poule H
FONTAINE/LIGUGE/SMARVES-ITEUIL (2)
GJ FOOT SUD 86 (2)
GJ VVM CHAUVIGNY (4)
NOUAILLE (2)

En jaune le club recevant



## RENCONTRES U11

### AGENDA

#### Journée FOOTNET le 16 Octobre 2021

Les informations et documents de l'organisation sont disponibles dans la rubrique « Documents » du site internet du District.

\*\*\*\*\*

**Feuilles de plateau** : merci de les envoyer par courrier dès le lundi suivant les rencontres. L'envoi par mail ne sera pas pris en considération.

\*\*\*\*\*

### SECONDE PHASE RENCONTRES AMICALES

#### Equipes supplémentaires engagées :

- Ligugé/Smarves-Iteuil (4)
- Loudun – Sammarçolles – Nord Vienne (2) et (3)
- Montmorillon (3)
- Poitiers CEP 1892 (2)
- Valdivienne (2)
- Beaumont ST Cyr (3)

#### Retrait :

- Nord Vienne

\*\*\*\*\*

#### **Poule D / plateau 1**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe GJ VVM-Chauvigny (5).  
Amende de 10€ au GJ VVM-Chauvigny

\*\*\*\*\*

### FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

#### **Journée 1 du 25/09/21 : 2<sup>ème</sup> demande**

Poule D plateau 1 : Naintré  
Poule E plateau 2 : GJ Val de Vonne  
Poule G plateau 1 : Neuville  
Poule H plateau 1 : St Benoit  
Poule I plateau 1 : GJ VVM Chauvigny  
Poule K plateau 1 : Nieuil l'espoir

#### **Journée 2 du 02/10/21 : 1<sup>ère</sup> demande**

Poule E plateau 2 : Cissé  
Poule H plateau 2 : Migné-Auxances  
Poule I plateau 2 : Vicq

#### **Journée 3 du 09/10/21 : 1<sup>ère</sup> demande**

Poule B plateau 2 : Cissé  
Poule D plateau 2 : Naintré  
Poule E plateau 1 : Latillé  
Poule F plateau 1 : St Benoit  
Poule L plateau 2 : GJ VVM Chauvigny



**Feuilles de plateaux à fournir impérativement avant le 18 Octobre 2021. Si feuilles de plateau non reçues, les équipes seront déclarées forfait.**

**Demande de résultats** (1<sup>ère</sup> demande)

La commission demande aux clubs ci-dessous de fournir les résultats des rencontres avant le 18 Octobre 2021

Poule D plateau 2 : Thuré, Journée 2 du 02/10/21 :

Poule E plateau 1 : Biard, Journée 3 du 09/10/21 :

**En l'absence de résultats, les équipes seront déclarées « forfait ».**

\*\*\*\*\*

## LICENCES MANQUANTES

Nord Vienne : 1. Amende de 6€

Beaumont : 1. Amende de 6€

Portugais Châtellerault : Toutes les licences. Amende forfaitaire de 17€.

**U7/U9**

**RAPPEL : La licence dûment validée est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club. Un contrôle des licences est effectué depuis le 14 octobre 2021.**

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : jeudi 21 octobre 2021 à 14h**

**Le Président, Philippe BARRITAUULT**



## COMMISSION DE DISTRICT D'ARBITRAGE

### Réunion du lundi 11 Octobre 2021 Procès-verbal n° 2

Président : M. Bruno DUPUIS.

Présents : Madame Isabelle TOURRAIS.  
MM. Jean Michel APERCE, Ludovic BRUNETEAU, Hugo CHAMOLEY, Gaël CHARON, JALLADEAU Patrick, Jordan MORISSON (Chargé de mission), David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE, Christian SAVIGNY (représentant de la commission technique).

Excusés : MM. Sébastien AUBINEAU (Président CDPA et représentant des arbitres au Comité de Direction), Juba ASMA (nouveau chargé de mission du District 86), Léo BEULET (Membre CDA et chargé de mission), Albert BOUCHET, Jean Michel GUILLET (Représentant du Comité de Direction à la CDA), Séverin RAGER (C.T.R.A)

\*\*\*\*\*

Approbation à l'unanimité du PV N°1 du 30 Août 2021

\*\*\*\*\*

### LECTURE DES COURRIERS

Courriel de Pierick ALCOBENDAS MONINO : certificat médical reçu. Arrêt de sport jusqu'au 17/10/2021 inclus.

Courriel de Nicolas GIRAUD : certificat médical reçu. Arrêt de sport à compter du 11/10 pendant 21 jours. Un certificat médical de reprise lui sera demandé et devra être transmis au district.

Courriel de David FERREIRA COELHO : certificat médical reçu. Arrêt de sport à compter du 30/09 pendant 21 jours. Un certificat médical de reprise lui sera demandé et devra être transmis au district.

Courriel de Benoit VANWYNSBERGHE concernant son arrêt de sport à compter du 24/09 pendant un mois.

Un certificat médical de reprise lui sera demandé et devra être transmis au district.

Certificat médical reçu d'Axel GIRAUD daté du 21/09 jusqu'au 01/10/2021.

Courriel du club de St Julien l'Ars : pris connaissance – vestiaire arbitres en réfection.

Courriel de Laurent LOUIS EUGENE : pris connaissance. La CDA émet un avis favorable.

Courriel de Mathieu ROUSSEAU : nécessaire fait.

Courriel de Jérôme PONTHEU : pris connaissance.

Courriel de Damien RIFFORT : nécessaire fait.

Courriel du club de SAINT SAVIOL : nécessaire fait par Patrick JALLADEAU.

Courriel de Cyril DUBREUIL : pris connaissance.

Courriel de Brandon NEVEUX : pris connaissance. La CDA le remercie pour les services rendus.

Courriel de Dimitri AUCHER : pris connaissance.

Courriel de Jonathan MAINGUENEAU : pris connaissance.

Courriel de Vincent DURAND : pris connaissance La CDA confirme sa demande.

Courriel de Manuel COVAL : pris connaissance.

Courriels d'Eric FRECHIN : pris connaissance de ses deux courriels.

Courriel d'Alexandre AGNESE : pris connaissance.

Courriel de Boualem CHIKHAOUI : pris connaissance.

Courriel de Jean-Pierre TARD : pris connaissance. La CDA le remercie pour les services rendus.

Courriel de Ronan LE COARER : pris connaissance. La CDA émet un avis favorable.

Courriel de Thibault COURTADIOU et de Victor DUGAST concernant leur demande de candidature en Ligue. La CDA émet un avis favorable.

Courriel de Xavier DAUNAY : pris connaissance.

Courriel de Jean-Louis MANEUF (observateur) : pris connaissance.

Courriel de Mme la Présidente de la CRA : pris connaissance de la décision en CRA sur le P.V n°7 du 22 septembre 2021.

Courriel d'Abraham ZINGA : pris connaissance.

Courriel de Fabrice GARDIN : pris connaissance. Nécessaire fait.



Courriel d'Ayemen LABOUIDYA : pris connaissance.

## DÉSIGNATIONS CRA & DÉLÉGATIONS AUX CDA

Pris connaissance de l'information transmise par la Commission Régionale d'Arbitrage.

- **Compétitions Seniors masculines**

Niveau	Arbitres	
	Centraux	AA
National 2		CRA
National 3	CRA	CRA
R1	CRA	CRA
R2	CRA	CRA
R3	CRA	CDA

- **Compétitions Seniors féminines**

Niveau	Arbitres	
	Centraux	AA
R1 FEM	CRA	CDA <sup>(2)</sup>
R2 FEM	CDA <sup>(2)</sup>	CDA <sup>(1)(2)</sup>

- **Compétitions Jeunes (désignations d'officielles uniquement sur les compétitions citées ci-dessous) :**

Niveau	Arbitres	
	Centraux	AA
CN19		CRA
CN17		CRA
U19 R1	CRA	
U18 R1	CRA	CDA
U17 R1	CRA	
U16 R1	CRA	CDA
U15 R1	CDA	
U14 R1	CDA	
U13 CR	CDA	
U16F-U18F	CDA <sup>(2)</sup>	

## POINT SUR LES TESTS PHYSIQUES SAISON 2021/2022

Les trois premières séances (21/09 – 23/09 – 02/10) ont été effectuées sur les installations du stade Saint NICOLAS à POITIERS (86).

La date de la session de rattrapage a été fixée **le samedi 6 novembre 2021**.

Les modalités des tests physiques restent inchangées.

Un lien Doodle sera envoyé aux arbitres concernés.



## INFORMATIONS GENERALES

Point sur les désignations seniors : Difficultés à venir sur les futures désignations. Il est fait appel aux jeunes arbitres pour pallier certaines désignations non couvertes.

Point sur les désignations jeunes : Nos candidats JAR sont très sollicités par la LFNA. Certains de nos jeunes arbitres sont aussi désignés en seniors pour pallier aux difficultés.

Point sur les observations : La réunion des observateurs est fixée **le vendredi 15 octobre 2021 à 19h00** au district.

A noter que pour les arbitres concernés par ces obligations, **qu'une session de rattrapage** (la date sera fixée ultérieurement) sera organisée afin que tous les arbitres puissent **remplir leurs obligations**.

Les dotations d'équipements de la LFNA pour nos arbitres et observateurs régionaux ont été remises lors de la réunion de début de saison des arbitres de la Vienne (86) le 24/09/2021 à 19h00 à l'Amphithéâtre Paganel de la Faculté des sciences du Sport de POITIERS.

**Rappel** : La CDA ordonne aux arbitres qui officient sur les matchs amicaux (non désignés officiellement) de ne pas porter leur écusson.

Le District et la CDA se déchargent de toutes responsabilités en cas d'incidents.

## ECOLES D'ARBITRAGE

Pour rappel, deux seront décentralisées.

Un Doodle vous sera envoyé pour inscription.

La première réunion aura lieu le **22/10/2021 à 19h00** au District de la Vienne.

La deuxième aura lieu le **13/11/2021 à 19h00**. Lieu à définir.

La CDA espère que les arbitres participeront activement à ces réunions.

Le responsable de la formation nous informe qu'un rassemblement sera proposé sur le terrain à côté du District **un samedi matin dont la date vous sera précisée ultérieurement**.

L'ordre du jour vous sera communiqué dans le Doodle d'inscription.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

La CDA vous conseille de prendre connaissance du PV N°3 en date du mardi 20 Octobre 2020 sur le site du District vis-à-vis des modalités de la saison 2020/2021 qui restent d'actualité pour la saison à venir.

**Prochaine CDA le lundi 22/11/2021 2021 à 18H30 au District de la Vienne de Football**

**Le Président,  
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,  
Ludovic BRUNETEAU**



# COMMISSION DE L'ÉTHIQUE ET DE LA PREVENTION

Réunion du 29 septembre 2021  
PV n° 1

**Président :** M. COLIN Daniel  
**Présents :** Mme BARAUDON Ginette, MM. ARTUS Dominique, CANTET Dominique, FRAUDEAU Daniel, GALLAIS Raymond  
**Excusés :** Mme LAGRANGE Marie-Hélène, MM. BERNARDEAU Rémi, GAULT Roger, GIRAUD Dominique, NICOLAS Jean-Marie, PETONNET Bernard, VERGNAUD Yves, GIRAUD Sylvain (Président club de St Eloi)  
**Invitée :** URANGA Adeline

\*\*\*\*\*

Accueil du Président et tour de table pour recueillir les sentiments et questionnements de chacun / pressions liées au COVID 19 et ses retentissements sur la vie personnelle et le football départemental.

## Intervention liminaire d'Adeline

### Informations diverses :

- De nombreuses Commissions ont repris leurs activités et leurs réunions, parmi elles, une nouvelle commission, « E Foot ».
- Chaque membre des Commissions est invité, s'il le souhaite, à préciser ses « contributions volontaires » à la vie du football au sein de du District. Autrement dit à quantifier le nombre d'heures consacrées par chacun des bénévoles à ses diverses missions (ex : présence aux réunions officielles, temps consacré aux actions relatives aux projets des Commissions et du District, missions d'observation, temps passé au stade et pour les trajets voiture, etc.
- Objectif avancé d'un Forum pour l'Emploi et la Formation où serait valorisé le rôle social et éducatif du Football.
- Echanges sur le « Football en marchant ».
- Adeline souligne que le Comité de Direction, lors de sa dernière réunion souhaiterait entendre les membres de la Commission de l'Éthique sur ses propositions de Chartes et sur le format du kakémono et son contenu. La Commission y répond bien sûr très favorablement.
- R. GALLAIS suggère un travail d'investigation de type universitaire : un/e étudiant/e STPAS de niveau MASTER pourrait être invité, dans le contexte très particulier que nous vivons et avons vécu, à relever et analyser qui sont les pratiquants/es de Football en 2021-2022 et ce que souhaitent aujourd'hui ces mêmes pratiquants de Football.
- La Commission profite de la présence de la Directrice administrative pour souligner l'attitude éthique de Quentin Fléchier, joueur de l'Entente Usson/Isle, considérant que lors du 1<sup>er</sup> but de son équipe, le ballon « était sorti des limites du champ de jeu ». Le club de Chateau Larcher et l'arbitre de la rencontre ont rendu hommage à ce geste très loyal.



## **Proposition de 5 Chartes « Ethique »**

### **Jeunes joueurs/ses et Adultes – Clubs et dirigeants - Educateurs - Parents**

Plusieurs réunions se sont tenues au cours de la saison écoulée 2019-2020 en présence de membres de la Commission de l'Ethique et de représentants du Football local. Les attendus de la commission technique et de F. JOSSE, d'après un canevas de travail pré-établi, nous ont permis d'élaborer les 5 volets de la Charte :

- Charte Jeune joueur et jeune joueuse.
- Charte Joueurs adultes
- Charte Educateurs-Educatrices
- Charte Parents
- Charte Club/Dirigeants /es

Les premières étapes d'avancement de nos travaux ont été diffusées en 2019-2020 aux acteurs mobilisés de la commission de l'Ethique et de la commission technique (F. JOSSE). Il convient aujourd'hui de définir ensemble la manière de faire vivre ces Chartes, afin qu'elles profitent au quotidien aux clubs, dirigeants, jeunes joueuses et joueurs, éducateurs et parents, joueuses et joueurs adultes.

**Prochaine réunion le mercredi 3 novembre 2021 à 18h au District de Football.**

Les secrétaires,  
Dominique Artus et Dominique Cantet.



## UNAF 86

### Réunion du 17 septembre 2021 Procès-verbal n° 1

<b><u>Coprésidence :</u></b>	MM. RIVIERE, MAINGUENEAU
<b><u>Présents :</u></b>	MM. AUBINEAU, BOUCHET, FAVARD, GALLAS, GALLOT, PARNAUDEAU, POHIN.
<b><u>Excusés :</u></b>	MME AUBOURG ; MM. AUGER, DUPUIS C., DURAND, BRUNETEAU, GROLLEAU, LAVAUD, TRUTON.
<b><u>Invité :</u></b>	MM. DUPUIS Bruno (Président de la CDA)

\*\*\*

Approbation du Procès-verbal du 25 juin 2021

\*\*\*

### INFORMATIONS DU COPRESIDENT

Patrick RIVIERE remercie les membres du Comité Directeur présents et rappelle quelques consignes de la réunion en présentiel afin de se conformer au protocole sanitaire, en appliquant les gestes barrières.

Il rappelle aussi le devoir de réserve des adhérents sur les réseaux sociaux (FB, Messenger, Twitter, etc.) et autre (Mail). Dans la mesure où un adhérent est en contradiction avec une décision de la Section Départementale, Section Régionale et UNAF NATIONALE, il est préférable d'en informer les coprésidents, et d'en débattre. Nous devons tous être force de proposition et sommes à l'écoute de tous pour échanger.

### CIVILITES

#### **Félicitations**

Le Comité de Direction félicite :

- ▶ Sébastien AUBINEAU pour sa nomination au poste de Président de la CDPA

#### **Rétablissement**

Le Comité de Direction souhaite un prompt rétablissement à :

- ▶ Toutes les personnes qui ont été touchées par le coronavirus et autres soucis de santé.
- ▶ Benoit VANSWISBERGHE
- ▶ Elina PLAINCHAMP

#### **Condoléances**

Le comité Directeur présente ses sincères condoléances à :

- ▶ Gilles GROLLEAU pour le décès de sa petite fille

#### **Remerciements**

▶ Alice AUBOURG remercie le CD pour la remise d'une gerbe à l'église d'Archigny, suite au décès de son papa.

Patrick RIVIERE était présent ainsi que des adhérents.

- ▶ Les partenaires suivants pour les calendriers UNAF :
  - IDEFIXE : MIGNE AUXANCES Création Graphique, Sérigraphie
  - SAS HOME ENERGY SERVICES : MIGNALOUX BEAUVOIR Plomberie, Chauffage etc.
  - AUX DELICES DES PAINS : ST PIERRE DE MAILLE Boulangerie/Pâtisserie
  - ESPACE MOTOCULTURE : CHAUVIGNY
  - ▶ Morgane CHIGNARD mutée dans un autre département. Nous lui souhaitons une belle réussite dans sa vie professionnelle.
  - ▶ Simon BO, Michel COUSIN, Axel ANGIBAUD, Pierre CHEMET : Arrêt de l'arbitrage.



## ADHESIONS

► **109** adhésions de la saison 2020/2021 ont été prorogées pour la saison 2021/2022 (Décision du CDN UNAF NATIONALE). Chaque adhérent a été avisé de cette prolongation.

**20** adhésions supplémentaires ont été enregistrées à ce jour.

Remerciements aux membres du Comité Directeur qui ont représenté l'UNAF : Tournoi du Futuroscope, Examen test physique Ligue, matchs amicaux, matchs Coupe de France pour récupérer les adhésions.

### ► **POWERPOINT UNAF**

**Powerpoint** de l'UNAF pour la F.I.A. (Formation Initiale de l'Arbitrage)

En accord avec Sébastien AUBINEAU, Président de la CDPA et Chargé de mission de la LFNA, la présentation du PPT sera diffusée lors de la formation administrative (FMI, Portails des officiels etc.)

## TRESORERIE

► En l'absence de notre trésorier Gilles GROLLEAU, pour raison familiale, et Ludovic AUGER pour raison professionnelle. Patrick R. nous fait état des mouvements sur le compte (Solidarité, Enregistrement des nouvelles adhésions, vente des deux jeux de drapeaux SIGNAL BIP.)

Un courrier de demande de subvention auprès du Crédit Agricole a été transmis le 27 juillet 2021 qui est en attente de réponse.

## REUNIONS SECTION REGIONALE UNAF NOUVELLE-AQUITAINE

► Samedi 03 juillet 2021 : Assemblée Générale Elective à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24) : Patrick RIVIERE présent ; Jonathan MAINGUENEAU excusé.

► Mardi 13 juillet 2021 : Réunion de bureau en visioconférence. Patrick RIVIERE présent

► Lundi 06 septembre 2021 : Réunion de bureau en visioconférence. Patrick RIVIERE présent

## ASSEMBLEE GENERALE UNAF 86

► L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le samedi 09 octobre 2021 à 10H00, au Club de l'U.E.S..MONTMORILLON, stade Jean RANGER, 29 rue du Terrier Blanc à MONTMORILLON. Accueil à partir de 9h30, début de l'AG Ordinaire à 10h, suivi d'un buffet.

Remerciements à Ludovic AUGER qui a effectué les démarches administratives auprès de son club pour la mise à disposition de la salle du club house et de l'intendance.

Un lien DOODLE (sondage) sera transmis par le secrétariat administratif du District pour la participation à cette A.G.

Ce sondage, permettra de faire un état de la présence à cette réunion, auprès des adhérents ainsi qu'à tous les arbitres non unafistes, et les présidents de commission du District.

## JURIDIQUE ET DISCIPLINE

► **Juridique** : Dossier Fabrice MIGNON portant sur les intérêts civils qui avait été reporté plusieurs fois. Le dossier est clos. Prise de contact avec Maître FARINE qui procédera au recouvrement des sommes allouées.



## STATUTS UNAF 86

Les statuts de l'UNAF 86 à modifier ne seront pas présentés lors de l'AG Ordinaire du 09/10/2021 par manque d'information concernant l'article 13 (fonctionnement du comité directeur : adhésion et juridique) et l'article 23 (devoir des adhérents). Ils seront présentés lors de l'AG Extraordinaire de la saison 2022/2023.

## MALLETES ARBITRES

► 43 malles ont été distribuées aux arbitres adhérents de la saison 2020/2021, Remerciements aux membres du Comité Directeur qui ont procédé à la remise lors du tournoi du Futuroscope, Examen test physique Ligue, matchs amicaux, matchs Coupe de France etc.... Le reste des malles sera distribué lors des différentes manifestations (AG, Réunion de début de saison des arbitres, écoles d'arbitrage, tests Physiques District, etc.)

► Les nouveaux adhérents pour la saison 2021/2022 recevront aussi une mallette.

► Nous remettrons des malles aux arbitres présents, le vendredi 24 septembre 2021 lors de la réunion de début de saison des arbitres à la FAC des Sports à POITIERS.

## MEDAILLES

### MEDAILLES (NATIONALE et REGIONALE)

En raison de la pandémie, les médailles de la saison 2019/2020 n'ont pu être remises.

En accord avec Bruno DUPUIS, président de la CDA, nous remettrons les médailles aux récipiendaires présents (saison 2019/2020, saison 2020/2021), le vendredi 24 septembre 2021 lors de la réunion de début de saison des arbitres à la Faculté des Sciences et du Sport à POITIERS.

Le reliquat sera remis lors de l'Assemblée Générale Ordinaire ou lors d'autres manifestations.

## SOUS-COMMISSIONS

► **Pôle Partenariat** : Un débat s'instaure sur un projet d'achat de maillots ou survêtements avec le logo UNAF 86.

Florent et Jonathan vont se rapprocher des partenaires et des boutiques de sport afin de formaliser ce projet.

► **Pôle Evènementiel** :

François Dominique HERAULT, (adhérent), directeur de L'ANNEX de Châtelleraut, propose de multiples activités pour satisfaire nos envies et nous faire vivre les plus belles expériences dans ses salles de sport. **LE FOOT EN SALLE.**

Nous allons nous mettre en relation avec François Dominique pour prévoir une date et inviter les J.A dans un premier temps et ensuite les Seniors.

## DIVERS

### ► BOUTIQUE UNAF

**Drapeaux Signal BIP** : Les 2 jeux de drapeaux SIGNAL BIP ont été achetés par nos arbitres et remis aux intéressés.

**Sac à chaussures** : En stock, 32 sacs à chaussures : 10€ l'unité.  
Contacter Patrick RIVIERE pour toute commande.



► **TESTS PHYSIQUES : Stade ST NICOLAS :**

Seront présents pour aider la CDA dans la mise en place et le déroulement des tests.

21/09/21 : Florent FAVARD, Patrick GALLOT

23/09/21 : Ludovic BRUNETEAU, Patrick GALLOT, Patrick RIVIERE

02/10/21 : Albert BOUCHET, Ludovic BRUNETEAU, Pascal PARNAUDEAU

Sébastien AUBINEAU, président de la CDPA, nous informe des différents stages initiés par cette commission : Formation Initiale en Arbitrage au CREPS de BOIVRE, examen et formation administrative des arbitres stagiaires, intervention dans les clubs en infraction avec le Statut de l'arbitrage.

Bruno DUPUIS, président de la CDA, nous informe du nombre d'arbitres engagés qui ont validé leurs dossiers et des travaux initiés par cette commission.

**PLANNING DES DIFFERENTES REUNIONS**

► Samedi 25 septembre 2021 à l'Atelier, 10 rue du clos marchand à POITIERS à 9h.

Réunion du Comité Directeur de la Section Régionale UNAF Nouvelle-Aquitaine.

Accueil à partir de 08h15.

► Prochaine réunion de bureau : Date à définir

► Prochaine réunion du Comité Directeur : Date à définir

Fin de la réunion : 20H30

**Le Secrétaire de séance**

**Florent FAVARD  
MAINGUENEAU**

**Les Coprésidents**

**Patrick RIVIERE et Jonathan**



## DOCUMENTS DIVERS

### CONVOCATION STAGE U15 GARCONS

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2021/2022

# Stage Détection U15 Garçons



### CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2007.

Déroulement processus de détection :

- **Mercredi 20 octobre :**
  - **match opposition contre la Sélection U15 des Deux-Sèvres**
- **Samedi 6 novembre :**
  - **tournoi Interdistricts (Sélection mixte 86/79)**

**TRES IMPORTANT !!!**

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

**Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :**

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe

**Rassemblement organisé en respect des mesures sanitaires en vigueur, à savoir :**

- **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour TOUTES les PERSONNES MAJEURES**
- **PORT du MASQUE OBLIGATOIRE dans l'enceinte de la structure sportive**
- **Gel Hydro alcoolique à disposition pour chaque participant**

*L'encadrement du rassemblement sera assuré par :*

- Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF LFNA
- des membres de la Commission Technique Départementale 86



**MERCREDI 20 OCTOBRE 2021**  
**Rendez-vous sur place à 14h30 précises**  
**au complexe sportif de BENASSAY**

(route de la Forêt – 86470)

(Terrain Honneur – coup d'envoi 15h30 – fin prévue vers 17h30)

**Liste des 15 joueurs (3 clubs) convoqués pour ce stage :**

CHÂTELLERAULT S.O.C : CHASSEPORT Kylian, DEBENEST Paul, LEGHRIB Aymen,  
LANNEAU Siméon, VALLEE Clément  
LIGUGE : BATON Lucas, GUERIN Esteban  
STADE POITEVIN F.C : ZEBEU Enzo, VETAULT Luca, DESHOULIERE Matt,  
HAMMADI Mathis, CHASSIN Célian, GRANSAGNE  
Romain, BRANLARD Aloïs, LAFLEUR Kelvin

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94  
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)





COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

## AUTORISATION PARENTALE

### PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**  
(Rayer les mentions inutiles)

**Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2021-2022 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

### ATTENTION :

**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

**DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL**  
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –  
Mail : [DISTRICT@FOOT86.FFF.FR](mailto:DISTRICT@FOOT86.FFF.FR) – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>


**ACCESSIONS ET RÉTROGRADATIONS SAISON 2021-2022**

## Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2021 - 2022 Championnat Masculin

<b>Vient de Régional 3</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>Département 1</b>  (1x14) en 20/21  Pour (1x12) en 22/23	monte en Régional 3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
	vient de Régional 3	0	1	2	3	4	5	6	7	8
	descend en Département 2	-4	-4	-4	-5	-6	-7	-8	-9	-10
	vient de Département 2	4	3	2	2	2	2	2	2	2
<b>Département 2</b>  (2 x 12)  24 équipes	monte en Département 1	-4	-3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
	vient de Département 1	4	4	4	5	6	7	8	9	10
	descend en Département 3	-6	-6	-6	-6	-7	-8	-9	-10	-11
	vient de Département 3	6	5	4	3	3	3	3	3	3
<b>Département 3</b>  ( 2 x 12 et 1 x 13) 37 équipes Pour (3 x 12) 36 équipes en 22/23	monte en Département 2	-6	-5	-4	-3	-3	-3	-3	-3	-3
	vient de Département 2	6	6	6	6	7	8	9	10	11
	descend en Département 4	-9	-9	-9	-10 <sup>①</sup>	-11 <sup>②</sup>	-12	-13	-14	-15
	vient de Département 4	8	7	6	6	6	6	6	6	6
<b>Département 4</b>  (5 x 12)  60 équipes	monte en Département 3	-8	-7	-6	-6	-6	-6	-6	-6	-6
	vient de Département 3	9	9	9	10	11	12	13	14	15
	descend en Département 5	-10	-10	-10	-11	-12	-13	-14	-15	-16
	vient de Département 5	9	8	7	7	7	7	7	7	7
<b>Département 5</b>  ( 6 x 12)  72 équipes	monte en Département 4	-9	-8	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-7
	vient de Département 4	10	10	10	11	12	13	14	15	16
	descend en Département 6	-6	-6	-7	-8	-9	-10	-11	-12	-13
	vient de Département 6	5	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>Département 6</b>	monte en Département 5	-5	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4
	vient de Département 5	6	6	7	8	9	10	11	12	13

① 3 descentes dans chaque poule + l'équipe classée 10ème de la poule A

② 3 descentes dans chaque poule + l'équipe classée 10ème de la poule A + la moins bonne équipe classée 10ème des poules A et B



Féminines

## Accessions et rétrogradations À la fin de la saison 2021 – 2022 Championnat Féminin

<b>Vient de Régional 2</b>		0	1	2	3	4	5
<b>Départemental 1</b> (1x12) en 21/22  Pour (1x10) en 22/23	Monte en Régional 2	-1	-1	-1	-1	-1	-1
	Vient de Régional 2	0	1	2	3	4	5
	Descend en Départemental 2	-2	-3	-4	-5	-6	-7
	Vient de Départemental 2	1	1	1	1	1	1
<b>Départemental 2</b> (1x8)  Pour (1x10) en 22/23	Monte en Départemental 1	-1	-1	-1	-1	-1	-1
	Vient de Départemental 1	2	3	4	5	6	7
	Descend en Départemental 3	-1	-1	-2	-3	-4	-5
	Vient de Départemental 3	2	1	1	1	1	1